

SÉJOURS DÉCOUVERTES

(Weekend ou semaine en famille rurale, wwoofing solidaire)

La proposition et les objectifs :

**Se reposer, découvrir,
s'informer, se projeter**

Pour qui ?

- La proposition s'adresse à **des personnes en demande d'asile ou réfugiées, ayant déjà une solution d'hébergement** mais souhaitant créer des liens avec des français-es et découvrir le monde rural.
- Ces personnes, qu'elles **soient isolé-es ou en famille**, peuvent être logé-es dans des structures du Dispositif National d'Accueil (DNA) comme les CADA, les HUDA, les CPH, etc., ou chez des particuliers via des réseaux d'hospitalité citoyenne.
- **Les profils sont variés** : homme ou femme seule (pas de personne mineure), famille monoparentale, couple avec enfants
- Il n'est pas nécessaire d'être francophone pour faire un séjour.
- Les personnes pouvant participer à un séjour doivent avoir un récépissé – être en demande d'asile, dublinées ou réfugiées. Elles sont en situation régulière. Les débouté-es du droit d'asile ne peuvent pas être accueilli-es dans le cadre du programme JRS Ruralité
- On peut partir seul-e mais on peut aussi vivre l'expérience **en binôme** chez certain-es hôtes.



Pour quoi ?

Passer du temps chez des familles françaises ou résidentes en France permet aux personnes déplacées par force (PDPF) de :

- se changer les idées – penser à autre chose qu'à la procédure en cours
- parler français
- découvrir différentes manières de vivre
- pouvoir connaître un endroit et un environnement différent de celui dans lequel elles sont hébergées
- avoir des liens avec de multiples personnes via ces accueils (voisins, amis, famille des accueillant-es) et se constituer un réseau pour la suite
- passer d'un accueil collectif à un accueil individuel pour un temps court, avoir sa chambre, etc.
- avoir accès à des propositions culturelles et sociales durant le séjour

→ Enfin, les courts séjours en rural peuvent être l'occasion pour certain-es personnes en demande d'asile ou réfugié-es de **découvrir « la campagne » et d'avoir connaissance d'un autre mode de vie que celui de la ville**. Cela peut peut-être créer chez certain-es l'envie de s'y installer une fois leur statut obtenu pour une insertion à plus long terme. Sans en faire le but principal, les courts séjours participent de fait à **ouvrir le champ des possibles** en termes d'intégration et d'insertion pour la suite du parcours.

Les accueillants :

Des familles françaises qui habitent à la campagne :

Des familles ou personnes seules, des collectifs ou communautés désireuses de vivre une expérience d'hospitalité avec des personnes exilées, et ce pour un week-end ou une semaine en moyenne. Elles s'engagent à **être disponible** pour faire découvrir et partager leur mode de vie à la personne accueillie, en allant plus loin qu'une proposition classique d'hébergement.

Ces familles sont **visitées et accompagnées** par l'équipe du programme JRS Ruralité. Elles appartiennent à un réseau, sont formées à la demande d'asile et participent à des réunions de relecture et analyse de pratiques suite aux différents accueils pour partager avec d'autres les facilités ou difficultés des expériences.



Des hôtes du réseau Wwoof France :



JRS France est partenaire de l'association **Wwoof France** dans le cadre du programme « **Wwoofing solidaire** » qui permet à personnes en demande d'asile ou réfugiées d'**être accueillies chez des paysan-nes**

du réseau dans leurs fermes pour découvrir une activité, apprendre et découvrir des savoirs-faire.

La personne accueillie devient « wwoofeuse » et se voit créer un compte sur le site de l'association.

Outre le fait d'être nourrie et logée, la personne participe aux activités de la ferme en apportant ses compétences et en en acquérant de nouvelles, ce qui facilite à la fois la rencontre et permet d'être mis en capacité.



Comment ça marche ?

- Les référent-es sociaux-les ou citoyens, en lien avec des personnes en demande d'asile ou réfugiées, remplissent avec elles la fiche d'orientation aux courts séjours et l'envoient à l'équipe de JRS Ruralité.
- L'équipe rencontre, quand cela est possible, la personne orientée, et trouve **une famille ou un hôte Wwoof France** (en fonction des infos données en amont pour faire des rencontres cohérentes, des dates de disponibilité et des profils).

- L'équipe fait une proposition aux différents acteurs ainsi qu'à la structure d'accueil pour que tou·tes soient au courant.
- Une convention d'accueil est pré-signée par le futur accueilli et par son référent. Il amènera cette convention avec lui dans la famille pour la signer ensemble le premier jour de l'accueil.
- On organise le transport : accompagnement bénévole, voiture accueillant, train. Si des frais sont engagés, JRS France finance le trajet.
- **A l'issue du séjour, un petit bilan** est proposé aux accueillants et aux accueillis, soit via un questionnaire, soit via un appel ou une rencontre physique. Un retour est systématique.
- Si un séjour s'est bien passé et que les deux parties souhaitent renouveler l'expérience, un nouveau séjour peut être prévu entre les personnes. Il est préférable que le deuxième séjour soit de nouveau programmé via l'association. Si un lien est installé à l'issue du deuxième séjour, les personnes peuvent s'organiser entre elles, mais il est préférable de s'assurer que la structure d'accueil (DNA) est au courant de l'absence des personnes et que cela n'entraînera pas de difficultés quant à sa procédure.

Outils pratiques :

Conventions d'accueil :

Une convention d'accueil est signée au début de chaque accueil (même pour deux jours). Les familles prennent connaissance en amont de ces conventions et les référent·es sociaux des structures d'accueil s'engagent à expliquer celles-ci aux personnes qui souhaitent faire un séjour.

Elle permet de fixer une date de début et de fin et d'**offrir un cadre rassurant pour tous les acteurs.**

La charte JRS France s'applique pour ces accueils, et le cadre de l'accueil est quasiment similaire à celui de JRS Welcome ([ici](#)), sauf que certaines règles s'adaptent avec souplesse au cadre imposé par la ruralité (ex : pour les repas, les sorties en journée, etc. : le cadre n'est pas le même évidemment !).

Un KIT JRS Welcome est disponible à la demande, il répond à beaucoup d'interrogation que l'on peut avoir sur les demandeurs d'asile, la relation avec le demandeur d'asile dans le cadre d'un accueil, etc.



Assurance :

Le programme *JRS Ruralité* permet **aux personnes accueillies** des antennes JRS France de bénéficier de **l'assurance Responsabilité Civile** de JRS France, pour la durée de l'accueil dans le réseau. Cette assurance prend fin dès lors que la personne accueillie n'est plus hébergée au sein du programme.